

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le

09 JUIL 2021

N° _____ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

21-00754

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

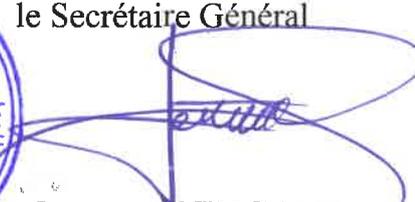
COMMUNIQUE

Les candidats remplissant les conditions de candidature, prévues par le **mécanisme des passerelles**, aux **concours professionnels, session de 2021**, ci-dessous cités, sont informés que les dossiers de candidature sont reçus exclusivement sur la plateforme d'inscription en ligne, sur le site www.econcours.gov.bf, du **11 juillet 2021 à 00 h 00 mn au 15 juillet 2021 à 23 h 59 mn**. Ce sont :

- Agents de santé communautaire ;
- Biologistes médicaux ;
- Ingénieurs en génie biomédical ;
- Technologes biomédicaux ;
- Techniciens supérieurs en technologie d'assistance médicale option : rééducation fonctionnelle ;
- Techniciens d'hygiène hospitalière ;
- Techniciens supérieurs en imagerie médicale.

Par ailleurs, les candidats déjà inscrits, ne sont pas concernés par cette opération d'inscription.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etaton

